



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

DEUG

Question écrite n° 47756

Texte de la question

M. Harry Lapp attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la proposition de création d'un DEUG de théologie musulmane, contenue dans un rapport qui vient d'être remis au président de l'université des sciences humaines de Strasbourg (USHS). La mise en place de ce DEUG supposerait « la création de deux ou trois postes d'enseignants, l'intervention de professeurs français et étrangers compétents en islamologie » et « des crédits correspondants à ces besoins ». Le statut juridique d'un tel cursus universitaire recèle une ambiguïté puisqu'il serait enseigné dans l'une des deux seules facultés de théologie (catholique et protestante) d'État de France. Ces facultés intègrent des enseignements de théologie pastorale et de théologie pratique. Conçu sur ce modèle, l'enseignement de l'islam aboutirait à la formation de cadres français pour l'islam. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir préciser sa position à ce sujet et de lui indiquer s'il compte l'évoquer dans le cadre de la renégociation en cours du contrat d'établissement avec l'université des sciences humaines de Strasbourg.

Données clés

Auteur : [M. Lapp Harry](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47756

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 1997, page 455